

Décision

Générale

colonial

Décision n° 418 décision n° 418 du 17 juin 1941

n° 418

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 juin 1941

Numéro JO
n° 535 du 30/06/1941

Date du numéro
30 juin 1941

TEXTE INTÉGRAL

La démission de son emploi présentée par le planton Djama Roblé, en service au tribunal de Charia de Djibouti, est acceptée. Le nommé Ali Abdallah, ancien combattant, est engagé en qualité de planton stagiaire, en remplacement numérique de Djama Roblé.